

Albert Rouleau. Contentons-nous d'enregistrer, pour mémoire, que deux trains chargés de pèlerins se rendant à la Bonne Sainte-Anne, au nombre d'environ 800, du diocèse de Sherbrooke, sont venus en collision, celui de derrière passant à travers les chars du premier, qui s'était arrêté pour renouveler sa provision d'eau. Ces deux trains devaient se suivre à une distance de trois-quarts d'heure, l'un de l'autre; comment se fait-il que celui d'en arrière ait ainsi gagné de vitesse pour rattrapper le premier, sans qu'il y ait eu faute grave de la part de ceux qui le conduisaient? L'enquête nous le fera peut-être savoir.

Quoi qu'il en soit, on peut se faire une idée de l'horrible spectacle d'un engin lancé à toute vapeur et passant à travers plusieurs chars remplis de voyageurs! Quant à le d'écrire, il faudrait une plume autrement exercée que la nôtre. D'ailleurs à quoi bon ?

Comme toujours, ces pèlerins étaient sous la direction de plusieurs prêtres, dont trois ont été victimes de l'incurie, si non de l'inconduite de ceux qui devaient veiller, avec la plus scrupuleuse exactitude, à la sécurité des passagers. Le nombre des victimes paraît s'élever à quarante-trois, dont quatorze tués et vingt-neuf blessés plus ou moins grièvement.

Des trois prêtres victimes de l'accident, deux sont morts, et le troisième ne paraît pas devoir survivre.

Nous ne connaissons que M. L.-Jos.-N. Mercier, natif du faubourg Saint-Jean, et dont la mère, veuve, demeure maintenant au N° 344, rue Richardson, à Saint-Roch de Québec. Jeune prêtre plein d'avenir, il a été ramené chez sa mère le 10 juillet courant, juste trois ans après son ordination au sacerdoce, ayant été ordonné à Sherbrooke le 10 juillet 1892.

Ironie des choses de ce monde : sa bonne mère avait mis en lui tout son espoir pour ses vieux jours. Hélas ! le Maître absolu de toutes choses en a jugé autrement ! Qu'on n'accuse personne de cette infortune ; car Lui-seul en est l'auteur. Quelles que puissent être les fautes qui ont produit cette catastrophe, il n'en est pas moins certain qu'elle a été voulue par la Providence, qui se sert de nous comme d'instruments à l'exécution de ses insondables décrets.

Il se dégage de ce lugubre accident un enseignement que tout chrétien ne devrait jamais perdre de vue : il faut, selon que nous le recommande le Sauveur, être toujours prêt à rendre ses comptes, vu que nous ignorons l'heure où le Seigneur viendra nous appeler à son tribunal.